

PARRAINAGE

Un parrainage est proposé pour aider les nouveaux apprenants à trouver leurs repères au sein de l'école. Grâce à l'expérience des anciens, les nouveaux trouvent vite leurs marques.
Une information vous sera transmise suite à votre confirmation d'inscription à l'école pour participer à l'opération parrainage 2017-2018.

UNE EQUIPE A VOTRE SERVICE

**Du lundi au vendredi
de 8h30 à 17h00**

SERVICE MEDICO-SOCIAL

Médecin Scolaire

Docteur Marie FORTESA
01 49 54 29 34

Assistante Sociale

Mélanie COPART
01 49 54 29 79
mccopart@ferrandi-paris.fr

Infirmiers

Lise ESCOFFIER
01 49 54 28 71
lescoffier@ferrandi-paris.fr

Olivier JACQUES-ANTOINE
01 49 54 29 93
ojacquesantoine@ferrandi-paris.fr

SERVICE VIE SCOLAIRE

Responsable Vie scolaire

Lydie REITHMEYER
01 49 54 28 12
lreithmeyer@ferrandi-paris.fr

Surveillant

Christian HYOU
01 49 54 29 54
chyou@ferrandi-paris.fr

Préparer votre scolarité à FERRANDI

Campus de Paris

LE SERVICE MEDICO-SOCIAL

Le service médico-social, accompagné du médecin scolaire, apporte aux apprenants, ainsi qu'à leur famille, une écoute et un soutien. Il peut, si nécessaire, orienter vers des structures spécialisées.

L'assistante sociale est à la disposition de tous les apprenants et de leurs familles pour les aider lorsqu'ils rencontrent des difficultés liées à leur scolarité. Elle apporte également un soutien dans les démarches d'accès au droit : sécurité sociale, logement, bourses... afin de favoriser la poursuite de la formation.

Les infirmières organisent les visites médicales obligatoires et assurent le suivi médical des élèves en cas d'accident ou de maladie.

N'hésitez pas à faire part d'éventuelles difficultés à l'équipe afin de réfléchir à des aménagements et à des aides pour votre scolarité.

LOGEMENT

Vous cherchez un logement à Paris ou en banlieue parisienne pour poursuivre votre apprentissage ou votre formation, voici quelques pistes pour vous aider dans vos démarches.

POUR LES APPRENTIS & STAGIAIRES

Les Foyers Jeunes Travailleurs (FJT) de 16 à 25 ans

Accueil des Jeunes de l'Hôtellerie et de la Restauration
9/11 Avenue Beaucour - 75008 Paris. Dossier à demander par mail. contact@pajh.fr

Foyer de la Mutuelle des Cuisiniers de France
92110 Clichy.
Vous pouvez les contacter par téléphone 01 42 61 52 75

Association l'Etape dès 17 ans
www.etape.asso.fr

ALJT dès 17 ans
www.aljt.com

ALFI A partir de 18 ans
www.alfi-asso.org

CLJT A partir de 18 ans
www.cljt.com

Les foyers pour jeunes filles de 18 à 25 ans

Foyer de ChaillotGalliera
28 avenue George V 75008 Paris
www.foyer galliera.com

Foyer Alma BOSQUET
Les Jeunes Economes, 14 rue Pierre Villey 75007 Paris
www.foyer alma-bosquet.com

Foyer Marie José
7 bis rue Duguay-Trouin 75006 Paris
www.foyer marie-jose.fr

Foyer Tolbiac
234 rue de Tolbiac 75013 Paris
www.foyer-tolbiac.com

Le logement intergénérationnel

Association Ensemble 2 Générations
www.ensemble2generations.fr

Association Le Pari Solidaire
www.leparisolidaire.fr

Internats pour les mineurs

Les internats dépendent souvent d'un établissement scolaire, mais quelques places peuvent être utilisées pour des jeunes scolarisés dans d'autres établissements.
Les internats sont fermés le week-end et les vacances scolaires, sans possibilité d'allocations logement. www.internats.info

POUR LES ETUDIANTS

Résidences étudiantes

Union Nationale des Maisons étudiantes
www.unme-asso.com

CROUS
www.etudiant.gouv.fr

ARPEJ
www.arpej.fr

STUDEFI
www.studefi.fr

AUTRES SOLUTIONS DE LOGEMENT

La colocation

Comforts of Paris dès 15 ans
www.comfortsofparis.com

Paris-Colocations
www.paris-colocations.com

Des sites de colocation de référence :
www.appartager.com
www.colocation.fr

Les logements privés

Des offres locatives privées pour les apprenants de l'école :
Contacts FERRANDI Paris
mcopart@ferrandi-paris.fr
leithmeyer@ferrandi-paris.fr

ADAGIO APARTHOTEL Montrouge et Malakoff
www.adagio-city.com

Chambres chez l'habitant

BE MY NEST dès 15 ans
Un réseau de familles accueille des jeunes et des adultes dans un esprit de partage.
www.bemynest.com

Il est impératif de tenir informé l'assistante sociale des démarches et candidatures effectuées auprès de tous les partenaires.

AIDES AU LOGEMENT

L'Aide Mobili Jeune

Cette aide peut vous aider à payer votre loyer. Elle s'adresse à tous les jeunes apprentis qui ont leur logement, avec un bail à leur nom. Cette aide se cumule aux allocations logement, elle est versée par trimestre. Elle peut s'élever jusqu'à 100€/mois. Pour en bénéficier, consulter www.servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/F33173

Les allocations logement versées par la CAF

Après la signature de votre contrat de location, vous pouvez déposer une demande d'aide sur le site de la CAF : www.caf.fr

BOURSE CROUS POUR LES BACHELORS

La demande de bourse sur critères sociaux s'effectue exclusivement sur internet entre le 15 janvier et le 31 mai 2017 sur le site du CROUS de l'académie dans laquelle vous étudiez en 2016-2017. Pour plus d'informations www.etudiant.gouv.fr

VOTRE SECURITE SOCIALE

Vous êtes apprenti

Vous n'avez jamais travaillé et dépendez toujours de la sécurité sociale de vos parents, vous devez désormais être rattaché au régime général, sous votre propre numéro en remplissant la Déclaration de changement de situation (S1104).

Vous êtes étudiant

Les étudiants doivent être obligatoirement affiliés au régime de Sécurité Sociale étudiant : LMDE ou SMEREP.